



**Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
du secteur des Découvreurs
tenue le 19 novembre 2024, à compter de 19 h
en visioconférence**

Ordre du jour

Présences : 72

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2024 et suivi
5. Entente visant à atténuer les effets de la rareté de personnel enseignant (année 2024-2025)
6. Entente contrats de suppléance 2024-2025

1. Mot de bienvenue

Marie-Claude Choquette souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Nomination de la présidence d'assemblée

« QUE Pierre-Yves Grenier assume la présidence d'assemblée. »

Proposeuse : Marie-Claude Choquette

Appuyeur : Serge Bilodeau

– Adoptée à l'unanimité –

3. Adoption de l'ordre du jour

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. »

Proposeur : Jean Drouin

Appuyeuse : Annick Ouellet

– Adoptée à l'unanimité –

4. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2024 et suivi

« QUE le procès-verbal du 10 juin 2024 soit approuvé tel que rédigé. »

Proposeuse : Josée Dechamplain

Appuyeur : Étienne Tremblay

- Adoptée à l'unanimité -

5. Entente visant à atténuer les effets de la rareté de personnel enseignant (année 2024-2025)

Comme il a été mentionné au conseil des délégué(e)s du mois d'aout, Marie-Claude Choquette explique le projet rareté commun envoyé et accepté. En comité de relations de travail, nous avons décidé de cocher les trois (3) projets nationaux préapprouvés, soit l'accompagnement pour mentorat, le soutien additionnel et le maintien du contrat durant le retour progressif. Nous verrons à distribuer les montants selon les besoins. Nous avons aussi convenu de ne pas proposer de projet local et d'attendre de voir si certains proposés par nos collègues deviendront nationaux. Nous n'avons toujours rien reçu à ce jour concernant des projets ajoutés à la liste.

« QUE l'assemblée générale des Découvreurs entérine la signature de l'entente intervenue entre le Centre de services scolaire des Découvreurs et le SEDR-CSQ dans le cadre des projets visant à atténuer les effets de la rareté du personnel pour l'année 2024-2025. »

Proposeur : Serge Bilodeau

Appuyeuse : Geneviève Proteau

- Adoptée à l'unanimité -

6. Entente contrats de suppléance 2024-2025

Jérôme Marcoux présente et commente l'entente en titre portant sur des périodes de suppléance à donner à contrat et qui est associée à une mesure financière du ministère de l'Éducation évaluée à 842 459 \$. Il s'agit d'une entente pour aider l'attraction et la rétention du personnel. Jérôme Marcoux mentionne que c'est la troisième année qu'une telle entente est reconduite. Celle-ci sera valide pour l'année 2024-2025.

« QUE l'assemblée générale du secteur des Découvreurs autorise la signature de l'entente intervenue entre le Centre de services scolaire des Découvreurs et le SEDR-CSQ portant sur les contrats de suppléance pour l'année 2024-2025. »

Proposeuse : Marie-Desneiges Girard

Appuyeuse : Catherine Laforest

- Adoptée à la majorité -

La réunion s'est terminée à 19 h 23.

Marie-Claude Choquette et Jérôme Marcoux, secrétaires